



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du vendredi 17 mars 2023

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	11	16

Date de la convocation : 10 mars 2023

Date d'affichage de l'ordre du jour : 10 mars 2023

L'an deux-mil-vingt-trois, le dix-sept mars à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du dix mars deux-mil-vingt-trois, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur DELAMARE Dominique, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Monsieur BRUNG Michel a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame DECURE Mélanie

Monsieur GAUDICHON Vincent a donné pouvoir à Monsieur PELFRÈNE Daniel.

Monsieur ORIENT Olivier a donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine.

Madame OSMONT Marie-Claire a donné pouvoir à Madame LELIÈVRE Josiane.

Monsieur POTHÉRAT Frédéric

Monsieur TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Monsieur DELAMARE Dominique.

Monsieur ZEDDE Alain

Secrétaire de séance : Madame TALBOT Christine a été nommée secrétaire de séance.

2023 / 015 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AU 1ER AVRIL 2023

Madame le Maire explique que le dernier règlement intérieur de la bibliothèque municipale a été adopté le 02 octobre 2003.

Madame le Maire propose de modifier l'article 3 et l'article 8 du règlement (voir en annexe) afin de mettre à jour les tarifs pratiqués par la bibliothèque, la durée de validité de l'abonnement et de préciser les modalités d'emprunt pour les structures de petite enfance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **APPROUVE** la modification du règlement de la bibliothèque municipale ;
- **DIT** que le règlement modifié s'appliquera au 1^{er} avril 2023.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Josiane LELIÈVRE



Date d'affichage de la présente délibération
 Le 28 mars 2023